

Transition Écologique

VF/ST

N° 20250047

Le Maire de la Ville de Lambersart,

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 30 mars 2023 donnant au Maire les délégations prévues par lesdits articles, et étendant ces dispositions aux élus bénéficiant d'une délégation de signature et dans le cadre de celle-ci,

Vu l'arrêté n°2023P00191 du 31 mars 2023 donnant délégation à Monsieur Antoine PIERROT, Adjoint au Maire,

Considérant que les actions liées à la politique zéro déchet initiée par la Ville de Lambersart nécessitent le concours de partenaires privés.

### **DECIDE**

**Article 1 :** De ratifier la convention avec Madame Alicia Leman, représentant la société M et Mme Fourchette – 21 rue des Colombes– 59390 Lys lez Lannoy pour l'animation d'1 atelier au centre Charles de Gaulle –salon 1 - 164 rue de la Carnoy – Lambersart :

- Atelier anti gaspillage alimentaire et zéro déchet le samedi 1<sup>er</sup> mars 2025 à 10h00

**Article 2 :** La dépense correspondante totale est de 440 Euros TTC (quatre cent quarante euros). La somme sera imputée sur les crédits inscrits au Budget de la Ville (Nature 611 Fonction 70).

**Article 3 :** Monsieur Nicolas VANDENBUSSCHE, Directeur Général des Services et le Service Gestion Comptable de Lille, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution des dispositions de la présente décision.

Fait à Lambersart, le 04 MARS 2025



Pour le Maire  
L'Adjoint Délégué

Antoine PIERROT

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Lambersart  
Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	<b>D20250047</b>
Objet :	<b>Convention avec Alicia LEMAN, représentant la société M. et Mme Fourchette, dans le cadre du défi famille zéro déchet pour l'animation d'un atelier anti gaspillage alimentaire au Centre Charles de Gaulle.</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-03-04 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Contrats, conventions et avenants
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.8 - Environnement
Identifiant unique :	059-215903287-20250304-D20250047-CC
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-215903287-20250304-D20250047-CC-1-1_0.xml	text/xml	1.2 Ko
<b>Document principal (Document contractuel)</b> Nom original : D20250047.pdf Nom métier : 99_DC-059-215903287-20250304-D20250047-CC-1-1_1.pdf	application/pdf	241.2 Ko
<b>Document principal (Document contractuel)</b> Nom original : D20250047 Convention Alicia Leman.pdf Nom métier : 99_DC-059-215903287-20250304-D20250047-CC-1-1_2.pdf	application/pdf	101.7 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	4 mars 2025 à 14h55min50s	Dépôt initial
En attente de transmission	4 mars 2025 à 14h55min55s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	4 mars 2025 à 14h56min00s	Transmis au MI

